



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 avril 2017  
Français  
Original : anglais

Soixante-douzième session

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019\*

**Titre VIII**  
**Services communs d'appui**

### **Chapitre 29B** **Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**

[Programme 25 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble .....	3
Orientation générale .....	3
Vue d'ensemble des ressources .....	5
Autres éléments d'information.....	9
A. Direction exécutive et administration .....	10
B. Programme de travail .....	14
Composante 1 : Planification des programmes et établissement du budget .....	14
Composante 2 : Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix .....	19
Composante 3 : Comptabilité, contributions et information financière .....	22
Composante 4 : Services de trésorerie .....	27
Composante 5 : Informatique financière .....	29



---

Annexes

I.	Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019 . . . . .	32
II.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle . . . . .	33
III.	Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 . . . . .	37

---

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

\*\* [A/71/6/Rev.1](#).

## Vue d'ensemble

Tableau 29B.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	34 706 100
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(274 100)
Autres variations	(500 000)
Variation totale	(774 100)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 <sup>a</sup>	33 932 000

<sup>a</sup> Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 29B.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	118	1 SSG, 3 D-2, 8 D-1, 10 P-5, 18 P-4, 16 P-3, 8 P-2/1, 8 G(1°C) et 46 G(AC)
Transferts	–	1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC) relevant de la composante Direction exécutive et administration transférés à la composante 3
Suppressions	(2)	1 P-3 et 1 G(AC) relevant de la composante 3
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	116	1 SSG, 3 D-2, 8 D-1, 10 P-5, 18 P-4, 15 P-3, 8 P-2/1, 8 G(1°C) et 45 G(AC)

### Orientation générale

- 29B.1 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a pour tâche d'exécuter le programme de travail décrit dans le présent chapitre. La Cinquième Commission de l'Assemblée générale, chargée des questions administratives et budgétaires, et le Comité du programme et de la coordination fournissent des orientations à cet effet.
- 29B.2 Les activités prévues dans le présent chapitre relèvent du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) du programme 25 (Services de gestion et d'appui du plan-programme biennal pour la période 2018-2019).
- 29B.3 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité :
- Administre le Règlement financier et les règles de gestion financière, le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, ainsi que les décisions prises par les organes délibérants, et veille à leur application;

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : BO = budget ordinaire; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); G = agent des services généraux; G(1°C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe); RxB = ressources extrabudgétaires; et SSG = sous-secrétaire général.

- b) Établit et applique les politiques et procédures budgétaires et comptables de l'Organisation des Nations Unies conformément au Règlement et aux règles de gestion financière ainsi qu'aux normes pertinentes;
  - c) Veille à une gestion avisée de toutes les ressources qui sont mises à la disposition de l'Organisation et à leur bonne utilisation, directement ou par voie de délégation de pouvoir ou d'instructions à d'autres bureaux de l'Organisation au Siège et hors Siège;
  - d) Est responsable de l'utilisation faite des ressources financières de l'Organisation et en rend compte aux autorités compétentes;
  - e) Facilite les délibérations intergouvernementales à l'Assemblée générale et la prise de décisions sur les questions de planification, de programmation, de budgétisation et de comptabilité de l'Organisation;
  - f) Veille à la mise en place et à l'exploitation des modules financiers du progiciel de gestion intégré Umoja.
- 29B.4 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité mène des activités en coopération avec les autres départements et bureaux du Secrétariat et avec d'autres entités du système des Nations Unies, selon que de besoin. Cette coopération se traduit par l'élaboration de rapports, la participation à des réunions et séances d'information, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel et l'échange de données d'information et d'expérience.
- 29B.5 Le Bureau s'emploie à ce que les activités, quelle que soit leur source de financement, servent à améliorer les contrôles internes et la gestion des risques, à rationaliser les processus, à étayer les informations et les analyses financières et à améliorer la gestion, l'information et la comptabilité financières ainsi que les moyens de servir les clients.
- 29B.6 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité continuera de s'attacher pleinement à améliorer les modules financiers d'Umoja, en particulier les modules d'établissement du budget et de gestion des relations avec les donateurs (Umoja-Extension 2), qui complèteront les fonctionnalités existantes, mises en service lors des phases précédentes d'Umoja (Umoja-Démarrage et Umoja-Extension 1), ce qui facilitera la transition entre la planification, l'exécution et l'établissement de rapports concernant le budget. Après avoir supervisé l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) par les opérations de maintien de la paix et toutes les autres opérations menées par le Secrétariat, en mettant l'accent sur le respect des délais d'établissement de la première série d'états financiers conformes aux normes IPSAS, le Bureau se concentrera au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sur l'initiative menée à l'échelle de l'Organisation pour renforcer les contrôles internes dans les entités chargées du maintien de la paix et les autres entités, en publiant un état annuel du contrôle interne, qui accompagnera les états financiers conformes aux normes IPSAS.
- 29B.7 D'après les enseignements tirés de la phase de mise en œuvre des normes IPSAS, l'expérience acquise au cours des trois périodes financières qui ont suivi l'établissement des premiers états financiers conformes aux normes IPSAS en 2014, et l'examen des fonctions résiduelles de l'équipe IPSAS, il apparaît clairement que l'adoption des normes IPSAS a définitivement alourdi la charge de travail de la Division de la comptabilité, qui s'est vue assigner de nouvelles tâches. Même si l'importante augmentation de la charge de travail devrait être absorbée par le personnel déjà en poste à la Division de la comptabilité du Bureau, il est nécessaire de mettre en place une équipe de base chargée de traiter des questions étroitement liées aux finances et à d'autres domaines fonctionnels.
- 29B.8 En outre, il convient de rappeler que le Secrétaire général, dans son neuvième rapport d'étape sur l'adoption des normes IPSAS par l'Organisation des Nations Unies ([A/71/226](#)), a indiqué que

l'équipe IPSAS, en tant qu'unité administrative distincte, serait dissoute le 31 décembre 2017. Par ailleurs, dans son septième rapport d'étape (A/69/367), le Secrétaire général a souligné qu'après la phase postérieure à la mise en œuvre du projet IPSAS, il faudrait conserver au sein de l'Organisation une structure d'appui chargée de la durabilité de la mise en œuvre à long terme. En conséquence, à compter de l'exercice biennal 2018-2019, les trois postes existants [1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC)], dont les titulaires sont chargés de soutenir les activités visant à pérenniser les normes IPSAS, seront transférés du Bureau du Contrôleur, relevant de la composante direction exécutive et administration et intégrés à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière).

- 29B.9 Dans un souci de cohésion à l'échelle du système, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité participe au Réseau Finances et budget et joue un rôle essentiel en donnant son avis sur des questions financières et budgétaires présentant un intérêt commun pour l'ensemble des organismes des Nations Unies. Le Réseau Finances et budget englobe les normes internationales de comptabilité, les pratiques en matière de trésorerie, les mécanismes d'audit et de contrôle, l'établissement de rapports financiers et le recouvrement des coûts et fournit des directives concernant les activités du système des Nations Unies qui sont financées conjointement, y compris en matière de gestion des placements. Les efforts faits en la matière permettraient d'harmoniser les pratiques dans le système des Nations Unies, y compris en matière de gestion, de manière à ce qu'elles soient cohérentes au niveau mondial comme au niveau national.
- 29B.10 Si le présent document expose la totalité des ressources disponibles, les propositions qu'il contient ne portent pas sur les éléments qui concernent directement l'appui aux opérations de maintien de la paix, lesquels sont financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les responsabilités du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité sont énoncées dans la dernière circulaire du Secrétaire général le concernant.
- 29B.11 Les objectifs, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès propres aux différentes unités constitutives du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés, avec les ressources requises, sous les composantes direction exécutive et administration et programme de travail.

### **Vue d'ensemble des ressources**

- 29B.12 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice 2018-2019 s'élèvent à 33 932 000 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 774 100 dollars (2,2 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à des réductions relatives à la suppression progressive de postes; b) des transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres; c) d'autres variations. Le montant demandé permettra de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 29B.13 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 29B.3 à 29B.5.

**Titre VIII Services communs d'appui**

**Tableau 29B.3 Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation				Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvela- bles et effet- report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations					
A. Direction exécutive et administration	15 815,0	3 372,8	-	-	(1 062,5)	(3,0)	(1 065,5)	(31,6)	2 307,3	61,0	2 368,3
B. Programme de travail											
1. Planification des programmes et établissement du budget	10 237,0	9 862,8	-	-	-	-	-	-	9 862,8	287,4	10 150,2
2. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix <sup>a</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Comptabilité, contributions et information financière	18 596,7	17 080,3	(274,1)	-	1 062,5	(464,6)	323,8	1,9	17 404,1	379,4	17 783,5
4. Services de trésorerie	1 729,0	1 719,3	-	-	-	(6,3)	(6,3)	(0,4)	1 713,0	46,4	1 759,4
5. Informatique financière	2 876,6	2 670,9	-	-	-	(26,1)	(26,1)	(1,0)	2 644,8	85,8	2 730,6
<b>Total partiel (B)</b>	<b>33 439,3</b>	<b>31 333,3</b>	<b>(274,1)</b>	<b>-</b>	<b>1 062,5</b>	<b>(497,0)</b>	<b>291,4</b>	<b>0,9</b>	<b>31 624,7</b>	<b>799,0</b>	<b>32 423,7</b>
<b>Total partiel (1)</b>	<b>49 254,3</b>	<b>34 706,1</b>	<b>(274,1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(500,0)</b>	<b>(774,1)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>33 932,0</b>	<b>860,0</b>	<b>34 792,0</b>

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	6 062,7	4 776,5	725,8
B. Programme de travail			
2. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	11 443,9	12 734,2	12 706,0
3. Comptabilité, contributions et information financière	14 082,2	15 057,9	15 126,9
4. Services de trésorerie	3 641,3	3 305,5	3 051,1

## Chapitre 29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
5. Informatique financière	3 758,1	3 244,6	3 284,7
<b>Total partiel (B)</b>	<b>32 925,5</b>	<b>34 342,2</b>	<b>34 168,7</b>
<b>Total partiel (2)</b>	<b>38 988,2</b>	<b>39 118,7</b>	<b>34 894,5</b>

### 3) Ressources extrabudgétaires

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	1 682,6	1 928,6	1 925,1
B. Programme de travail			
1. Planification des programmes et établissement du budget	2 621,0	3 763,1	3 763,1
2. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	145,5	416,1	416,1
3. Comptabilité, contributions et information financière	10 408,7	17 329,2	14 279,4
4. Services de trésorerie	1 262,5	1 427,5	1 424,8
5. Informatique financière	5 451,7	5 590,5	5 610,9
<b>Total partiel (B)</b>	<b>19 889,4</b>	<b>28 526,4</b>	<b>25 494,3</b>
<b>Total partiel (3)</b>	<b>21 572,0</b>	<b>30 455,0</b>	<b>27 419,4</b>
<b>Total</b>	<b>109 814,5</b>	<b>104 279,8</b>	<b>97 105,9</b>

<sup>a</sup> Crédits financés exclusivement par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au moyen des ressources extrabudgétaires destinées aux activités de fond.

Tableau 29B.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire <sup>a</sup>		Ressources extrabudgétaires <sup>b</sup>			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SSG	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	3	3	–	–	1	1	–	–	4	4

**Titre VIII Services communs d'appui**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	2016-2017	2018-2019	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire <sup>a</sup>		Ressources extrabudgétaires <sup>b</sup>		2016-2017	2018-2019
			2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019		
D-1	8	8	–	–	1	1	–	–	9	9
P-5	10	10	–	–	6	6	10	9	26	25
P-4/P-3	34	33	–	–	52	52	28	26	114	111
P-2/P-1	8	8	–	–	3	3	2	2	13	13
<b>Total partiel</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>167</b>	<b>163</b>
<b>Agents des services généraux</b>										
1 <sup>re</sup> classe	8	8	–	–	4	4	9	9	21	21
Autres classes	46	45	–	–	40	40	36	36	122	121
<b>Total partiel</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>143</b>	<b>142</b>
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>116</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>85</b>	<b>82</b>	<b>310</b>	<b>305</b>

<sup>a</sup> Y compris des postes exclusivement financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

<sup>b</sup> Y compris 82 postes dont les titulaires s'occuperont d'activités extrabudgétaires liées à la planification des programmes, à la budgétisation et à la comptabilité, et qui se répartissent comme suit : appui aux programmes pour la coopération technique [7 P-5, 8 P-4, 9 P-3, 6 G(1°C) et 26 G(AC)]; appui aux programmes pour les structures administratives financées par des fonds extrabudgétaires [2 P-5, 1 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 1 G(1°C) et 6 G(AC)]; Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux [1 G(AC)]; Fonds de péréquation des impôts [1 P-4, 3 P-3, 2 G(1°C) et 3 G(AC)].

**Tableau 29B.5 Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	6,8	2,1	7,0
B. Programme de travail			
1. Planification des programmes et établissement du budget	29,1	–	13,7
2. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	–	36,4	1,5
3. Comptabilité, contributions et information financière	51,3	43,4	52,1
4. Services de trésorerie	5,0	8,7	5,2
5. Informatique financière	7,8	9,4	20,5
<b>Total partiel (B)</b>	<b>93,2</b>	<b>97,9</b>	<b>93,0</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Ajustements techniques**

29B.14 La variation résulte d'une baisse de 274 100 dollars au titre des postes, due à la suppression progressive de postes que l'Assemblée générale a décidée dans sa résolution 70/247.

### Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 29B.15 La variation des ressources demandées au titre des postes et des autres objets de dépense correspond au transfert de trois postes [1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC)], les activités de pérennisation des normes IPSAS étant transférées du Bureau du Contrôleur (composante direction exécutive et administration) à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière).

### Autres variations

- 29B.16 Les variations correspondent à une baisse de 500 000 dollars, conséquence des gains d'efficacité que le Bureau prévoit pour l'exercice biennal 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que le Bureau fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.
- 29B.17 Pour le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, cela se traduit par des réductions d'un montant de 500 000 dollars aux rubriques postes et autres objets de dépense des composantes Direction exécutive et administration (3 000 dollars) et Programme de travail (497 000 dollars), notamment des composantes 3, 4 et 5.

### Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 29B.18 Le montant de 62 313 900 dollars prévu au titre des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires aiderait le Bureau à exécuter son programme de travail et compléterait les ressources du budget-programme. Ce montant, qui provient du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (34 894 500 dollars) et des ressources extrabudgétaires (27 419 400 dollars), est en baisse de 7 259 800 dollars (10,4 %) par rapport au montant estimatif des ressources prévu au cours de l'exercice biennal 2016-2017. Cette diminution s'explique principalement par la réduction des dépenses relatives au compte d'appui et à l'appui aux programmes, au titre du remboursement des services fournis par l'administration centrale dans le cadre d'activités, de fonds et de programmes extrabudgétaires.

### Autres éléments d'information

- 29B.19 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources ont été prélevées dans l'effectif disponible (administrateurs et agents des services généraux) pour les activités de suivi et d'évaluation du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Elles s'élèvent à 2 374 300 dollars, à savoir 1 991 700 dollars, ou 124 mois de travail d'administrateur et 23 mois de travail d'agent des services généraux, imputés sur le budget ordinaire, 29 300 dollars, soit 2 mois de travail d'administrateur, imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 353 300 dollars financés au moyen de ressources extrabudgétaires, soit 20 mois de travail d'administrateur et 4 mois de travail d'agent des services généraux.

29B.20 Le Bureau a effectué des examens périodiques et une analyse des résultats et mené régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des clients, sans recours à des effectifs supplémentaires. Les examens ont abouti à l'automatisation de diverses procédures comptables, notamment celles relatives aux états de paie, à l'impôt sur le revenu, à l'assurance maladie et à l'assurance-vie, aux remboursements pour frais de voyage et aux créances des fournisseurs, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité et le suivi de la prestation de services. Le Bureau fondera également son action sur l'examen complet et minutieux des opinions formulées par le Comité des commissaires aux comptes, le Bureau des services de contrôle interne et le Corps commun d'inspection.

## A. Direction exécutive et administration

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 307 300 dollars*

29B.21 Le Sous-Secrétaire général, Contrôleur, est responsable de toutes les activités du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et dirige cinq unités administratives, à savoir la Division de la planification des programmes et du budget, la Division du financement des opérations de maintien de la paix, la Division de la comptabilité, la Trésorerie et le Service de l'informatique financière. Il administre, par délégation, le Règlement financier et les règles de gestion financière et veille à leur application, conseille le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint à la gestion à propos de questions de politique générale concernant le budget, les plans, les programmes de travail et les finances de l'Organisation et représente le Secrétaire général aux commissions de l'Assemblée générale, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ainsi qu'au Comité du programme et de la coordination lors de la présentation de l'esquisse budgétaire, des budgets-programmes biennaux, des budgets des tribunaux internationaux, du cadre stratégique, du plan-cadre d'équipement, des budgets des opérations de maintien de la paix et des rapports sur l'exécution des budgets; il représente également le Secrétaire général dans d'autres organes et groupes de travail du système des Nations Unies et dans d'autres instances internationales lors de l'examen de questions budgétaires et financières; il définit les politiques, procédures et directives budgétaires et comptables pour l'Organisation, publie des instructions concernant l'établissement de rapports sur le budget et l'exécution du budget, et fixe les délais de présentation; il exerce un contrôle financier sur les ressources de l'Organisation et désigne ou agréé les fonctionnaires dont les fonctions comportent d'importantes responsabilités financières, lorsque les règles en vigueur disposent que ces responsabilités lui incombent.

29B.22 Le Bureau du Sous-Secrétaire général, Contrôleur, fournit une assistance en matière de direction, de supervision et de gestion d'ensemble du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, s'acquies des responsabilités déléguées au Sous-Secrétaire général, Contrôleur, en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation, établit des documents d'orientation, des rapports et des directives, et donne des conseils sur les questions de planification, de programmation, de budgétisation et de comptabilité; il évalue, examine et établit les clauses et conditions régissant la délégation de pouvoir et de responsabilités du Contrôleur en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation et veille à leur application; il examine et établit les accords-cadres définissant les conditions applicables aux contributions volontaires, y compris les contributions en nature et les prêts non remboursables, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation et coordonne les activités interdépartementales concernant les questions de planification, de programmation, de budgétisation et de comptabilité.

29B.23 Le Contrôleur adjoint (D-2) supervise l'administration générale du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et fournit des orientations à la communauté financière

de l'Organisation. Il est chargé d'améliorer le respect des délais et de procéder à l'examen approfondi et à l'approbation des mesures administratives. Il aide également le Contrôleur à s'acquitter de ses responsabilités globales, notamment en donnant rapidement suite aux recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne, le Corps commun d'inspection et le Comité des commissaires aux comptes et en assurant le suivi de leur mise en œuvre. Les tâches sont ainsi équitablement réparties entre le Contrôleur et le Contrôleur adjoint, ce qui leur permet de traiter les questions complexes et cruciales liées à la gestion financière en faisant preuve d'initiative.

29B.24 Comme suite à la résolution 60/283, par laquelle l'Assemblée générale a approuvé l'adoption par l'ONU des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), l'Équipe chargée de la mise en application des normes IPSAS a été créée pendant l'exercice 2006-2007 et relève du Bureau du Sous-Secrétaire général, Contrôleur. La Division de la comptabilité sera chargée de systématiser les politiques et les procédures relatives aux normes IPSAS pendant l'exercice biennal 2018-2019. En outre, le Bureau s'attachera à renforcer les contrôles internes dans les entités chargées du maintien de la paix et les autres entités, en publiant un état annuel du contrôle interne qui accompagnera les états financiers conformes aux normes IPSAS.

Tableau 29B.6 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>			<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
<i>Objectif de l'Organisation</i> : Faciliter l'exécution intégrale des mandats assignés par les organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation en ce qui concerne la gestion des ressources financières et l'administration du programme de travail et du personnel du Bureau						
	<i>Indicateurs de succès</i>					
a) Gestion et contrôle financiers de qualité dans l'Organisation	Absence d'observations défavorables marquantes dans les rapports d'audit concernant la gestion et le contrôle financiers  [nombre d'observations défavorables marquantes]	Objectif Estimation Résultats effectifs	–  	– – 	– – –	– – –
b) Gestion efficace du programme de travail du Bureau dont l'exécution s'appuie sur des ressources humaines et financières adéquates	Nombre de jours requis pour approuver les accords-cadres conclus avec les donateurs, les agents d'exécution et les pays hôtes	Objectif Estimation Résultats effectifs	6  	6,5 6,5 	7,5 7 7	7 8 7
c) Amélioration des politiques financières	Assistance aux clients sur l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière, ainsi que des politiques et des procédures  [pourcentage d'États Membres qui se déclarent satisfaits]	Objectif Estimation Résultats effectifs	90  	90 90 	90 90 90	90 88,5 90
d) Respect des délais de soumission des documents dont les organes intergouvernementaux ont besoin pour leurs réunions	Pourcentage de documents soumis dans les délais	Objectif Estimation Résultats effectifs	100  			

**Titre VIII Services communs d'appui**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
e) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100			

**Produits**

29B.25 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Produits	Nombre
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
1. Séances de la Commission	30
2. Consultations de la Commission	5
<i>Comité du programme et de la coordination</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
3. Séances du Comité	12
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
4. Séances du Comité consultatif	25
<b>Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Gestion d'ensemble	
5. Organisation de réunions sur des questions d'intérêt mutuel avec les responsables concernés du Secrétariat, des bureaux hors Siège et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et participation à ces réunions	8
Gestion financière	
6. Élaboration de directives sur la réception, la gestion et l'analyse des ressources extrabudgétaires à l'intention des départements et des bureaux, des États Membres, des donateurs, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations gouvernementales et non gouvernementales	1
7. Fourniture de conseils d'experts sur les accords financiers relatifs aux contributions volontaires conclus entre l'ONU et des gouvernements, des organisations non gouvernementales ou des donateurs privés	1
8. Fourniture de conseils d'experts et d'une assistance technique aux départements et aux bureaux concernant l'application du Règlement financier et des règles de gestion financières, des procédures et des politiques	1
9. Examen et approbation des délégations de pouvoir s'agissant des questions financières, et notamment examen et approbation des demandes concernant la désignation des fonctionnaires appelés à exercer des fonctions substantielles de gestion des ressources financières conformément à la circulaire <a href="#">ST/SGB/2005/7</a> du Secrétaire général	1

**Chapitre 29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
10. Organisation d'ateliers de formation sur des questions financières à l'intention des chefs de l'administration et des chefs des services financiers de divers départements et bureaux et de diverses opérations de maintien de la paix et missions politiques	4

29B.26 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 29B.7.

**Tableau 29B.7 Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 078,4	2 154,7	9	6
Autres objets de dépense	294,4	152,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 372,8</b>	<b>2 307,3</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	4 776,5	725,8	2	2
Ressources extrabudgétaires	1 928,6	1 925,1	4	4
<b>Total</b>	<b>10 077,9</b>	<b>4 958,2</b>	<b>15</b>	<b>12</b>

29B.27 Le montant de 2 154 700 dollars prévu au titre des postes, en baisse de 923 700 dollars par rapport à l'exercice précédent, servirait à financer : a) trois postes [1 SSG, 1 P-5 et 1 G(AC)] directement rattachés au Contrôleur; b) trois postes [1 D-2, 1 P-4 et 1 G(AC)] relevant du Bureau du Contrôleur adjoint, afin de soutenir la mise en œuvre des mandats relatifs au programme. La réduction correspond à la perte par transfert de trois postes [(1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC))], les activités de pérennisation des normes IPSAS étant transférées à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière).

29B.28 Le montant de 152 600 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes, en diminution nette de 141 800 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les emplois de temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages, les services contractuels et les autres frais de fonctionnement. Cette diminution nette tient à la perte de postes relative au transfert des activités de pérennisation des normes IPSAS à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière) (138 800 dollars) et à la réduction des dépenses qui devrait résulter des gains d'efficacité que le Bureau prévoit pour l'exercice biennal 2018-2019 (3 000 dollars).

29B.29 Les frais de fonctionnement du Bureau seront couverts par des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 725 800 dollars et des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 925 100 dollars. Les quotes-parts hors budget ordinaire serviront à financer deux postes [1 P-4 et 1 G(AC)] imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et les ressources extrabudgétaires permettront de financer 4 postes (1 P-5 et 3 P-4). La baisse de 4 054 200 dollars par rapport à l'exercice biennal 2016-2017 correspond à la diminution des ressources demandées au titre du compte d'appui, qui s'explique par la non-reconduction des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), ainsi que par la réduction des dépenses liées aux services de

consultants et des frais de voyages, compte tenu de la dissolution de l'équipe IPSAS et du transfert des activités de pérennisation des normes IPSAS de la rubrique Direction exécutive et administration à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière).

## B. Programme de travail<sup>1</sup>

Tableau 29B.8 Ressources nécessaires, par composante

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Planification des programmes et établissement du budget	9 862,8	9 862,8	31	31
2. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix <sup>a</sup>	—	—	—	—
3. Comptabilité, contributions et information financière	17 080,3	17 404,1	67	68
4. Services de trésorerie	1 719,3	1 713,0	5	5
5. Informatique financière	2 670,9	2 644,8	6	6
<b>Total partiel</b>	<b>31 333,3</b>	<b>31 624,7</b>	<b>109</b>	<b>110</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	34 342,2	34 168,7	105	105
Ressources extrabudgétaires	28 526,4	25 494,3	81	78
<b>Total</b>	<b>94 201,9</b>	<b>91 287,7</b>	<b>295</b>	<b>293</b>

<sup>a</sup> Ressources nécessaires financées exclusivement par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

### Composante 1 Planification des programmes et établissement du budget

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 862 800 dollars*

29B.30 La planification des programmes et l'établissement du budget incombent à la Division de la planification des programmes et du budget du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite à la composante 1 (Planification des programmes et établissement du budget) du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) du programme 25 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

<sup>1</sup> Sous-programme 2 du programme 25 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 29B.9 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Faire en sorte que le plan-programme biennal soit formulé de façon efficace et rationnelle de sorte qu'il soit approuvé et que les ressources nécessaires au financement des programmes et des activités du Secrétariat soient mobilisées, et veiller à ce que ces ressources et les ressources extrabudgétaires soient administrées et gérées de manière efficace et rationnelle

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats				
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Intensification de la contribution des États Membres à la prise de décisions concernant les questions relatives au plan-programme biennal, au budget-programme et aux budgets des tribunaux pénaux internationaux et du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux	i) Augmentation du pourcentage de rapports soumis dans les délais fixés pour être publiés simultanément dans toutes les langues officielles	Objectif	100	100	100	100	
		Estimation		100	90	89	
		Résultats effectifs			100	80	
	ii) Augmentation du nombre d'États Membres se déclarant satisfaits de la qualité des documents budgétaires et des compléments d'information fournis  [pourcentage d'États Membres interrogés qui se déclarent satisfaits]	Documents budgétaires					
		Objectif	100	100	100	100	
		Estimation		100	100	95	
		Résultats effectifs			80	76	
		Compléments d'information communiqués par écrit					
		Objectif	100	100	100	100	
		Estimation		100	100	85	
		Résultats effectifs			60	63	
		Compléments d'information fournis lors des délibérations					
		Objectif	100	100	100	100	
		Estimation		100	100	100	
		Résultats effectifs			80	78	
iii) Augmentation du nombre d'États Membres se déclarant satisfaits de la qualité du plan-programme biennal, notamment de sa normalisation  [pourcentage d'États Membres interrogés qui se déclarent satisfaits]	Objectif	100	100	100	–		
	Estimation		100	100	–		
	Résultats effectifs			100	–		
b) Amélioration de la gestion des ressources inscrites au budget ordinaire, des ressources extrabudgétaires et des ressources du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux	Augmentation du pourcentage de clients se déclarant satisfaits des services dont ils ont bénéficié  [pourcentage de clients interrogés qui se déclarent satisfaits]	Objectif	100	100	100	100	
		Estimation		100	100	85	
		Résultats effectifs			69	76	

**Titre VIII Services communs d'appui**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Augmentation de l'importance accordée à la transparence et au dialogue avec les États Membres lors de la présentation du plan-programme biennal, du budget-programme et des budgets du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation, au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale	Augmentation du pourcentage d'États Membres interrogés se déclarant satisfaits de la transparence des travaux du Secrétariat et du dialogue qu'ils ont eu avec celui-ci lors de l'élaboration du plan-programme biennal, du budget-programme et des budgets du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux  [pourcentage d'États Membres interrogés qui se déclarent satisfaits]	Objectif	100	100	–	–
		Estimation		100	–	–
		Résultats effectifs			100	–

**Facteurs externes**

29B.31 La composante 1 devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les produits énoncés dans le présent rapport et la charge de travail associée restent inchangés.

29B.32 Les produits de l'exercice seront les suivants :

Produits	Nombre
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
1. Séances de la Commission	50
2. Consultations de la Commission	270
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b>	
Rapports du Secrétaire général :	
3. Esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021	1
4. Projets de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021	48
5. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021 (version condensée)	1
6. Premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019	1
7. Deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019	1
8. Budget du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux de l'exercice biennal 2020-2021	1

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
9. Premier rapport sur l'exécution du budget du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux de l'exercice biennal 2018-2019	1
10. Deuxième rapport sur l'exécution du budget du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux de l'exercice biennal 2018-2019	1
11. Prévisions révisées concernant le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux pour l'exercice biennal : effets des fluctuations monétaires et de l'inflation	1
12. Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social et le Conseil des droits de l'homme	4
13. Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (2019, 2020)	16
14. État des incidences sur le budget-programme des projets de résolution présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale	15
15. États des incidences sur le budget-programme des projets de résolution présentés oralement par le Secrétariat conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale	185
16. Autres rapports ponctuels sur des questions financières et budgétaires	20
17. Documents de séance sur des questions financières et budgétaires	2
<i>Comité du programme et de la coordination</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
18. Séances du Comité	25
19. Consultations du Comité	30
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b>	
Rapports du Secrétaire général :	
20. Projet de cadre stratégique pour la période 2020-2021 (plan-cadre)	1
21. Projet de cadre stratégique pour la période biennale 2020-2021 (plan-programme biennal)	29
22. Rapport récapitulatif sur les modifications du plan-programme biennal intégrées dans le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021	2
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
23. Séances du Comité consultatif	115
<b>Services divers</b>	
24. Fourniture d'une assistance technique à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination aux fins de l'établissement de leurs rapports à l'Assemblée générale (nombre de rapports)	100
25. Organisation de réunions d'information sur la planification des programmes et les questions budgétaires à l'intention des États Membres, y compris les nouveaux représentants à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination	6
26. Examen des projets de résolution soumis aux organes intergouvernementaux et à leurs organes subsidiaires, dont le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social, afin de déterminer s'ils pourraient avoir des incidences sur le budget	900

**Titre VIII Services communs d'appui**

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
27. Réponse aux éventuelles questions des États Membres concernant les fonds d'affectation spéciale	10
28. Communication de réponses écrites au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale	5 000
29. Rédaction de lettres visant à obtenir l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant la création de postes ou d'emplois de temporaire de la classe D-1 ou de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires	30
30. Rédaction de lettres visant à informer le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires des postes et emplois de temporaire de la classe D-1 ou de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires que le Contrôleur a approuvés pour l'année civile	2
31. Fourniture, lors des séances des grandes commissions de l'Assemblée générale, de conseils à titre officieux concernant les incidences budgétaires éventuelles	30
32. Communication au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires d'informations financières supplémentaires concernant :	
33. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021	40
34. Les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (2019, 2020)	10
<b>Appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Planification des programmes, budget et comptabilité</b>	
35. Suivi mensuel des ressources inscrites au budget ordinaire, des ressources du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux et des ressources extrabudgétaires	24
36. Traitement des demandes d'engagement de dépenses imprévues ou extraordinaires	30
37. Examen et analyse des plans de dépenses annuels et des autres propositions ayant trait à l'utilisation des ressources extrabudgétaires	54
38. Définition et révision des paramètres d'évaluation des coûts utilisés aux fins de l'élaboration du budget (nombre d'activités)	4
39. Actualisation et maintien à jour des données statistiques relatives aux vacances de postes (nombre d'activités)	24
40. Établissement des montants à rembourser aux gouvernements au titre des contingents détachés dans les missions politiques spéciales (nombre d'activités)	8
41. Fourniture d'avis d'expert et d'orientations aux départements et aux bureaux concernant les questions budgétaires, en particulier l'application des politiques relatives à la planification des programmes et à l'établissement du budget	125
42. Fourniture d'avis d'expert et d'orientations au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux et aux autres tribunaux spéciaux concernant les questions budgétaires	24

29B.33 La répartition des ressources prévues pour la composante 1 est indiquée dans le tableau 29B.10.

Tableau 29B.10 Ressources nécessaires : composante 1

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	9 436,1	9 436,1	31	31
Autres objets de dépense	426,7	426,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>9 862,8</b>	<b>9 862,8</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	–	–	–	–
Ressources extrabudgétaires	3 763,1	3 763,1	10	10
<b>Total</b>	<b>13 625,9</b>	<b>13 625,9</b>	<b>41</b>	<b>41</b>

29B.34 Le montant de 9 436 100 dollars demandé au titre des postes devrait permettre de reconduire 31 postes [1 D-2, 3 D-1, 2 P-5, 8 P-4, 7 P-3, 2 P-2, 2 G(1°C) et 6 G(AC)] et le montant de 426 700 dollars demandé au titre des autres objets de dépense de financer les emplois de temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages, les services contractuels et les autres frais de fonctionnement en vue de la mise en œuvre du programme.

29B.35 La composante devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 763 100 dollars, lesquelles permettraient de reconduire 10 postes [3 P-5, 2 P-4 et 5 G(AC)] dont les titulaires seraient chargés d'assurer le service des organes intergouvernementaux et des réunions apparentées, d'appuyer le traitement des questions financières et budgétaires et de préparer la documentation destinée aux organes délibérants.

## Composante 2

### Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

#### *Ressources nécessaires : composante financée principalement par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix*

29B.36 La composante 2 relève de la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite à la composante 2 (Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix) du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) du programme 25 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 29B.11 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

*Objectif de l'Organisation* : Mobiliser les ressources nécessaires au financement des opérations de maintien de la paix et veiller à ce que ces opérations soient administrées et gérées de manière efficace et rationnelle

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Contribuer à un mécanisme permettant aux États Membres de prendre des décisions en connaissance de cause concernant les questions liées au maintien de la paix	Augmentation du pourcentage de budgets et de rapports sur l'exécution du budget présentés dans les délais fixés pour être publiés simultanément dans toutes les langues officielles	Objectif	97	97	97	97
		Estimation		97	97	97
		Résultats effectifs			95	91
b) Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix	i) Paiement des montants dus au titre des contingents dans un délai de trois mois [nombre de mois]	Objectif	3	3	3	3
		Estimation		3	3	3
		Résultats effectifs			3	3
	ii) Augmentation du pourcentage de clients se déclarant satisfaits des services dont ils ont bénéficié [pourcentage de clients interrogés qui se déclarent satisfaits]	Objectif	90	95	90	90
		Estimation		90	90	90
		Résultats effectifs			82	–

### Facteurs externes

29B.37 La composante 2 devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les mandats des opérations de maintien de la paix approuvés par le Conseil de sécurité, qui régissent la création et l'élargissement des missions ainsi que la portée et l'ampleur de leurs activités et, par voie de conséquence, leurs besoins en ressources, sont conformes à la normale pour ce qui est de leur nature et du calendrier défini; b) les contributions mises en recouvrement sont versées rapidement.

### Produits

29B.38 Les produits de l'exercice seront les suivants :

Produits	Nombre
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
1. Séances de la Commission	30
2. Consultations de la Commission	120
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
3. Séances du Comité consultatif	100

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b>	
Rapports du Secrétaire général :	
4. Budgets des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour les exercices allant du 1 <sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 et du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020	26
5. Rapports sur l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour les exercices allant du 1 <sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 et du 1 <sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019	27
6. Point au 30 juin 2018 et 2019 de la situation financière des opérations de maintien de la paix clôturées	2
7. Rapports sur la liquidation des actifs des missions de maintien de la paix en cours de liquidation	2
8. Rapport final sur l'exécution du budget des missions de maintien de la paix en cours de liquidation	1
9. Rapport sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	14
Notes du Secrétaire général :	
10. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	4
<b>Services divers</b>	
11. Communication d'informations financières supplémentaires au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale	40
12. Échange de vues avec les États Membres, dont les pays fournisseurs de contingents, concernant les questions financières relatives aux opérations de maintien de la paix et aux sommes dues par les missions	20
13. Communication de réponses écrites au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale	4 000
<b>Appui administratif (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)</b>	
Services financiers relatifs aux activités de maintien de la paix	
14. Émission et révision des autorisations relatives aux allocations de crédits et aux tableaux d'effectifs	1 000
15. Suivi hebdomadaire de la situation de trésorerie des comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix et de l'utilisation du Fonds de réserve pour le maintien de la paix	104
16. Fourniture d'avis d'expert et d'orientations aux opérations de maintien de la paix, au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et aux départements et bureaux du Siège concernant l'élaboration des projets de budget et des rapports sur l'exécution du budget, y compris le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, les politiques et procédures en vigueur, le cadre de budgétisation axée sur les résultats et les recommandations des organes délibérants	20
17. Visites dans les missions de maintien de la paix en vue d'offrir des conseils et une assistance stratégiques concernant les questions budgétaires et financières	12
18. Tenue de visioconférences avec le personnel des opérations de maintien de la paix, du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et organisation de réunions en présence de fonctionnaires de départements et des bureaux du Siège, selon que nécessaire, afin de régler les questions en	

**Titre VIII Services communs d'appui**

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
suspens touchant aux hypothèses budgétaires et à la justification lors de la mise au point définitive des projets de budget et des rapports sur l'exécution du budget	20
19. Établissement de rapports financiers sur les fonds d'affectation spéciale destinés au maintien de la paix à l'intention des donateurs	20

Tableau 29B.12 **Ressources nécessaires : composante 2**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Quotes-parts hors budget ordinaire	12 734,2	12 706,0	35	35
Ressources extrabudgétaires	416,1	416,1	2	2
<b>Total</b>	<b>13 150,3</b>	<b>13 122,1</b>	<b>37</b>	<b>37</b>

29B.39 La Division bénéficie de ressources provenant du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (12 706 000 dollars) et de ressources extrabudgétaires (416 100 dollars). Les premières devraient permettre de financer 35 postes [(1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 12 P-4, 9 P-3 et 8 G(AC))] et les secondes 2 postes [agent des services généraux (Autres classes)]. L'Assemblée générale examinera le projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (A/71/806) durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante et onzième session, en mai 2017.

### **Composante 3 Comptabilité, contributions et information financière**

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 404 100 dollars***

29B.40 La responsabilité opérationnelle de cette composante incombe à la Division de la comptabilité du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite à la composante 3 (Comptabilité, contributions et information financière) du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) du programme 25 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

29B.41 La Division s'attachera principalement, d'une part, à exploiter les outils technologiques pour améliorer le traitement des opérations financières et la prestation de services aux clients ainsi que la qualité et l'accessibilité d'informations financières exactes et à jour, et d'autre part à établir les états financiers au moyen d'Umoja. Elle contribuera activement à la mise en service d'Umoja-Extension 2 et au renforcement des dispositifs de contrôle et de suivi internes dans les domaines des finances et de la comptabilité. Elle établira également un état annuel des dispositifs de contrôle interne qu'elle joindra aux états financiers conformes aux normes IPSAS; il s'agira notamment de définir le processus d'assurance sous-jacent, de concevoir et de mettre en service des listes de vérification factuelles aux fins des autoévaluations et de déterminer le contenu des certifications que tous les chefs de missions de maintien de la paix et tous les gestionnaires de programmes ne relevant pas du maintien de la paix sont tenus de présenter. La Division continuera de s'employer à pérenniser l'application des normes IPSAS dans la tenue et la présentation des comptes. Elle aidera véritablement le Comité des contributions et l'Assemblée générale à parvenir à un accord

concernant le barème des quotes-parts et la base de financement des activités de maintien de la paix pour l'exercice 2019-2021 et veillera à ce que les avis de mise en recouvrement et les rapports sur l'état des contributions soient publiés dans les délais. Elle continuera également de veiller à la bonne application du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation ainsi que des politiques et procédures comptables.

Tableau 29B.13 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

*Objectif de l'Organisation* : Améliorer encore la qualité des états financiers et la satisfaction des clients quant à la prestation des services, mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Organisation, en application de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, et améliorer l'application des décisions correspondantes

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de l'intégrité des données financières	i) Émission, par le Comité des commissaires aux comptes, d'une opinion non assortie de réserves sur les états financiers établis conformément aux normes IPSAS [1 = opinion favorable; 2 = opinion assortie de commentaires; 3 = opinion assortie de réserves]	Objectif	1	1	1	1
		Estimation		1	1	1
		Résultats effectifs			1	1
	ii) Réalisation d'audits sans qu'aucune constatation défavorable majeure ne soit exprimée par l'auditeur concernant d'autres aspects financiers	Objectif	4	4	2	2
		Estimation		4	6	2
		Résultats effectifs			5	2
b) Utilisation accrue des ressources par les départements	i) Augmentation du pourcentage de paiements effectués et d'opérations comptabilisées dans les 30 jours suivant la réception de tous les documents nécessaires	Objectif	95	95	90	90
		Estimation		95	90	90
		Résultats effectifs			90	95
	ii) Rapprochement quotidien des comptes bancaires [pourcentage des comptes bancaires du Siège ayant fait l'objet de rapprochements quotidiens]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100
c) Souscription d'assurances maladie et d'assurances des biens plus favorables à l'Organisation	Augmentation du nombre d'améliorations ou d'aménagements favorables apportés aux polices d'assurance	Objectif	2	2	2	2
		Estimation		2	2	2
		Résultats effectifs			3	3

## Titre VIII Services communs d'appui

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
d) Amélioration de la prise de décisions des États Membres concernant les questions relatives au barème des quotes-parts, à la base de financement des activités de maintien de la paix et à l'état des contributions	i) Maintien du pourcentage de rapports mensuels sur l'état des contributions soumis au plus tard à la fin du mois suivant	Objectif	100	100	95	95
		Estimation		100	100	90
		Résultats effectifs			100	95
	ii) Présentation de tous les documents relatifs au barème des quotes-parts dans les délais fixés [pourcentage]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100

### Facteurs externes

29B.42 La composante 3 devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les informations nécessaires sont complètes et communiquées dans les délais fixés et si aucune panne importante ni aucun dysfonctionnement majeur n'affecte les systèmes informatiques, notamment Umoja.

### Produits

29B.43 Les produits de l'exercice seront les suivants :

Produits	Nombre
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
1. Séances de la Commission	10
2. Consultations de la Commission	25
<i>Comité des contributions</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
3. Séances du Comité	32
4. Consultations du Comité	8
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b>	
5. Rapports financiers annuels et biennaux	3
6. Rapport du Secrétaire général sur les échéanciers de paiement pluriannuels	2
7. Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 55/235 et 55/236 de l'Assemblée générale	1
8. Rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies	4
9. Documents relatifs à l'ordre du jour provisoire et à l'organisation des sessions du Comité des contributions, au recouvrement des contributions, à l'examen de la méthode d'établissement des futurs barèmes des quotes-parts et à la comptabilité nationale et aux statistiques connexes	10

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
10. Documents de séance sur des questions liées à l'organisation des sessions du Comité des contributions, à l'examen de la méthode d'établissement des futurs barèmes des quotes-parts, au recouvrement des contributions et à l'application de l'Article 19 de la Charte des Nations Unies	110
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Activités ou documentation techniques	
11. Rapports mensuels sur l'état des contributions	24
12. Documents relatifs au calcul des contributions des États Membres au financement de l'ONU, notamment au titre du budget ordinaire, des avances au Fonds de roulement, des opérations de maintien de la paix et des tribunaux internationaux	36
13. Communication d'informations ponctuelles sur les barèmes des quotes-parts, le financement des opérations de maintien de la paix, l'état des contributions et d'autres questions connexes aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, à d'autres organisations internationales, à des organisations non gouvernementales et au public, sur demande	1
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Apports à des produits communs	
14. Élaboration de documents d'information en vue de la Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement et aide à l'enregistrement et au décompte des annonces, y compris concernant le suivi nécessaire	2
<b>Appui administratif (budget ordinaire)</b>	
Comptabilité générale et information financière	
15. Établissement d'états financiers concernant le budget ordinaire, les opérations de maintien de la paix, les fonds d'affectation spéciale, les activités de coopération technique, les opérations créées par le Conseil de sécurité et les fonds à objectifs spécifiques	1 500
16. Fourniture de conseils d'experts aux départements et aux bureaux, y compris les bureaux hors Siège et les missions de maintien de la paix, concernant des questions comptables et financières et les systèmes associés	1
17. Mise au point de politiques, pratiques et procédures comptables d'un bon rapport coût-efficacité, selon qu'il convient	1
18. Organisation d'ateliers de formation annuels sur des questions financières et sur l'application des normes IPSAS à l'intention des chefs des services financiers et des chefs de l'administration de divers départements et bureaux et de diverses opérations de maintien de la paix et missions politiques	2
19. Organisation d'ateliers de formation régionaux à l'intention des chefs des opérations et des fonctionnaires des finances concernant la mise en place de dispositifs de contrôle interne et l'établissement d'un état des dispositifs de contrôle interne	3
20. Versement mensuel des traitements et des indemnités et prestations associées (nombre de fonctionnaires par mois)	15 000
21. Versement des sommes dues au titre du remboursement de l'impôt sur le revenu (nombre de versements)	40 000
22. Versement des sommes dues aux fonctionnaires à la cessation de service (nombre de fonctionnaires)	2 400
23. Règlement des factures des fournisseurs et des sous-traitants (nombre de factures)	40 000
24. Traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (nombre de demandes)	20 000

**Titre VIII Services communs d'appui**

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
25. Établissement des rapports et des états des résultats financiers, y compris les rapports annuels de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et les tableaux complémentaires pour l'ensemble du Secrétariat	404 000
26. Coordination générale des tâches liées aux états de paie dans Umoja	1
27. Gestion et coordination de toutes les activités touchant à l'assurance-vie, à l'assurance maladie, à l'assurance des biens et à l'assurance responsabilité, y compris l'étude de nouvelles formules d'assurance si nécessaire (nombre d'assurances)	15
28. Publication du montant des quotes-parts des États Membres au budget ordinaire et au financement des opérations de maintien de la paix et des tribunaux internationaux, avis de crédit relatifs aux opérations de maintien de la paix et montants à mettre en recouvrement au titre des avances au Fonds de roulement	80
29. Communication d'informations et de réponses au Comité des commissaires aux comptes concernant la comptabilité, les contributions, les états de paie et les assurances	1

**Tableau 29B.14 Ressources nécessaires : composante 3**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	15 975,6	16 170,0	67	68
Autres objets de dépense	1 104,7	1 234,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>17 080,3</b>	<b>17 404,1</b>	<b>67</b>	<b>68</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	15 057,9	15 126,9	53	53
Ressources extrabudgétaires	17 329,2	14 279,4	52	49
<b>Total</b>	<b>49 467,4</b>	<b>46 810,4</b>	<b>172</b>	<b>170</b>

29B.44 Le montant de 16 170 000 dollars demandé au titre des postes, en hausse de 194 400 dollars (montant net) par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 68 postes [1 D-2, 3 D-1, 3 P-5, 8 P-4, 7 P-3, 6 P-2, 6 G(1°C) et 34 G(AC)] afin de mettre en œuvre le programme. L'augmentation nette s'explique par l'effet combiné des facteurs suivants : a) le gain par transfert de trois postes [(1 P-5, 1 P-4 et 1 G(AC)], suite au transfert des activités de pérennisation des normes IPSAS depuis le Bureau du Contrôleur, qui relève de la composante Direction exécutive et administration (923 700 dollars); b) la baisse de 274 100 dollars au titre des postes, due à la suppression progressive de postes décidée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247; et c) la suppression envisagée de deux postes [1 P-3 et 1 G(AC)], en conséquence des gains d'efficacité que la Division entend réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019 (455 200 dollars).

29B.45 Le montant de 1 234 100 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes, en hausse de 129 400 dollars (montant net) par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les emplois de temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages, les services contractuels et les autres frais de fonctionnement. L'augmentation nette découle du transfert des activités de pérennisation des normes IPSAS depuis le Bureau du Contrôleur, qui relève de la composante Direction exécutive et administration (138 800 dollars) et est en partie

compensée par les 9 400 dollars d'économies résultant des gains d'efficience que la Division entend réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019.

29B.46 Des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires estimées à 15 126 900 dollars et 14 279 400 dollars, respectivement, devraient contribuer au financement des activités relevant de la composante 3. Les premières permettraient de reconduire 53 postes [1 P-5, 12 P-4, 11 P-3, 1 P-2, 2 G(1°C) et 26 G(AC)] imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les secondes permettraient de financer 49 postes [4 P-5, 2 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 8 G(1°C) et 24 G(AC)]. La baisse générale des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires par rapport à l'exercice biennal 2016-2017, d'un montant global de 2 980 800 dollars, tient en grande partie à la diminution des crédits alloués à l'appui des structures administratives financées au moyen de ressources extrabudgétaires et des activités de fond.

#### Composante 4 Services de trésorerie

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 713 000 dollars*

29B.47 La composante 4 relève de la Trésorerie du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Elle sera mise en œuvre conformément à la stratégie décrite au titre de la composante 4 (Services de trésorerie) du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) du programme 25 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 29B.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Réalizations escomptées du Secrétariat		Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
<i>Objectif de l'Organisation : Assurer une gestion prudente des fonds</i>						
a) Gestion sécurisée des fonds	i) Préservation du capital investi [pourcentage des encaissements à l'échéance du capital investi]	Objectif	100	100		
		Estimation		100		
		Résultats effectifs			100	
	ii) Disponibilité des fonds nécessaires à l'exécution des obligations de l'Organisation [pourcentage de temps pendant lequel des fonds sont disponibles]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	100	
		Résultats effectifs			100	
	iii) Obtention d'un taux de rendement du portefeuille de placements en dollars des États-Unis égal ou supérieur au taux de rendement moyen des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours	Objectif	0,88	0,55	0,50	1,5
		Estimation		0,88	0,55	0,40
		Résultats effectifs			0,66	0,63

## Titre VIII Services communs d'appui

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	(Taux de rendement moyen effectif des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours en 2014-2015 : 0,3 %) [taux de rendement en pourcentage]				
b) Amélioration de l'efficacité, de la ponctualité et de la sécurité des paiements	Exécution de tous les paiements par l'intermédiaire des banques dépositaires des comptes  [pourcentage de paiements exécutés par l'intermédiaire des banques dépositaires des comptes]	Objectif  Estimation  Résultats effectifs	100	100	100

### Facteurs externes

- 29B.48 La Trésorerie devrait atteindre les objectifs fixés et aboutir aux réalisations escomptées si les taux d'intérêt se maintiennent au niveau actuel. Toutefois, des facteurs économiques échappant à son contrôle pourraient avoir des effets défavorables sur ces taux, ce qui réduirait le rendement effectif des placements.

### Produits

- 29B.49 Les produits de l'exercice seront les suivants :

Produits	Nombre
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Comité des placements</i>	
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b>	
1. Réunions du Comité	4
<b>Services d'appui administratif (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
2. Administration des comptes bancaires dans le monde entier, y compris tenue à jour des listes de personnes habilitées à signer et mise en place d'arrangements bancaires pour les bureaux hors Siège, les commissions économiques régionales et les missions politiques spéciales, selon que de besoin (nombre de comptes bancaires administrés)	300
3. Évaluation des opérations de caisse à l'échelle mondiale et approbation des caissiers régionaux (nombre de caissiers)	30
4. Appui aux opérations de caisse à l'échelle mondiale (nombre de caissiers)	129
5. Maintien de soldes de trésorerie permettant de répondre aux besoins journaliers grâce au contrôle quotidien de l'encours des comptes bancaires des Nations Unies (nombre de comptes bancaires)	300
6. Gestion quotidienne des devises afin de répondre aux besoins de trésorerie (nombre de transactions en devises)	1 900
7. Enregistrement des paiements reçus (nombre de paiements)	480
8. Tenue à jour des informations bancaires concernant, entre autres, les fournisseurs, les membres du personnel et les États Membres (nombre de dossiers)	26 500

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
9 Placement des fonds communs conforme aux directives de l'Organisation des Nations Unies pour la gestion des placements, en vue de préserver le capital, de maîtriser les risques et de maintenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en obtenant un rendement concurrentiel pour les ressources du budget ordinaire, des opérations de maintien de la paix, des fonds généraux d'affectation spéciale, des fonds de coopération technique, du compte séquestre et d'autres fonds (nombre de règlements des opérations de placements)	1 060
10. Paiements effectués de manière sécurisée et en temps voulu à partir des comptes bancaires gérés par le Siège de l'Organisation des Nations Unies (nombre de paiements)	720 000
11. Fixation des taux de change opérationnels de l'ONU (nombre de fois)	24

Tableau 29B.16 Ressources nécessaires : composante 4

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	1 609,9	1 609,9	5	5
Autres objets de dépense	109,4	103,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 719,3</b>	<b>1 713,0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	3 305,5	3 051,1	9	9
Ressources extrabudgétaires	1 427,5	1 424,8	5	5
<b>Total</b>	<b>6 452,3</b>	<b>6 188,9</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

- 29B.50 Le montant de 1 609 900 dollars prévu au titre des postes permettra de reconduire cinq postes [1 D-1, 2 P-5 et 2 G(AC)] pour assurer l'exécution des activités prescrites au titre du programme.
- 29B.51 Le montant de 103 100 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, en baisse de 6 300 dollars, permettra de financer les voyages, les services contractuels et d'autres frais de fonctionnement. La réduction proposée découle des gains d'efficacité que la Trésorerie prévoit pour 2018-2019.
- 29B.52 La composante 4 sera également financée par des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 051 100 dollars et 1 424 800 dollars, respectivement. Les premières permettront de reconduire neuf postes [1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les secondes de reconduire cinq postes [1 P-4, 1 P-3 et 3 G(AC)].

## Composante 5 Informatique financière

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 644 800 dollars*

- 29B.53 La composante 5 relève du Service de l'informatique financière du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

**Produits**

29B.54 Les produits de l'exercice seront les suivants :

<i>Produits</i>	<i>Nombre</i>
<b>Service d'appui administratif (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)</b>	
1. Appui lors de la phase postérieure à la mise en place des processus de gestion financière dans Umoja (états bancaires manuels, rapprochements bancaires, états financiers, états de paie, contributions, etc.)	1
2. Organisation et réalisation de cours de formation sur l'utilisation de l'informatique décisionnelle dans les domaines de la finance, de la gestion des ressources humaines et des achats (nombre de cours)	40
3. Administration du système de remboursement des impôts aux fonctionnaires (nombre de fonctionnaires imposables dans toutes les organisations des Nations Unies appliquant le régime commun)	7 500
4. Conception, actualisation et maintenance d'applications financières spécialisées (nombre d'applications)	8
5. Tenue à jour et maintenance du système SWIFT et des données relatives aux versements effectués par l'Organisation (nombre de versements traités)	130 000
6. Tenue à jour et maintenance des données de référence dans Umoja (nombre de commandes concernant le bloc de codage et la prestation de services)	3 900
7. Maintenance, mise à jour et exploitation du système d'information budgétaire et gestion de la structure des données, de la saisie des données et du contrôle du système	1
8. Fourniture d'un appui fonctionnel aux départements et aux bureaux pour l'analyse des opérations, y compris l'examen et la reconfiguration des modes de fonctionnement	1
9. Liaison informatique avec d'autres systèmes du Siège, y compris fourniture et gestion de l'accès aux outils, lancement d'applications spécialisées, coordination des paiements et règlement des problèmes éventuels	1
10. Tenue à jour et maintenance du module de création de comptes utilisateurs dans Umoja destinés au personnel des services financiers, y compris administration des délégations de pouvoir concernant la fonction finance (nombre de demandes de création d'un compte utilisateur)	2 400

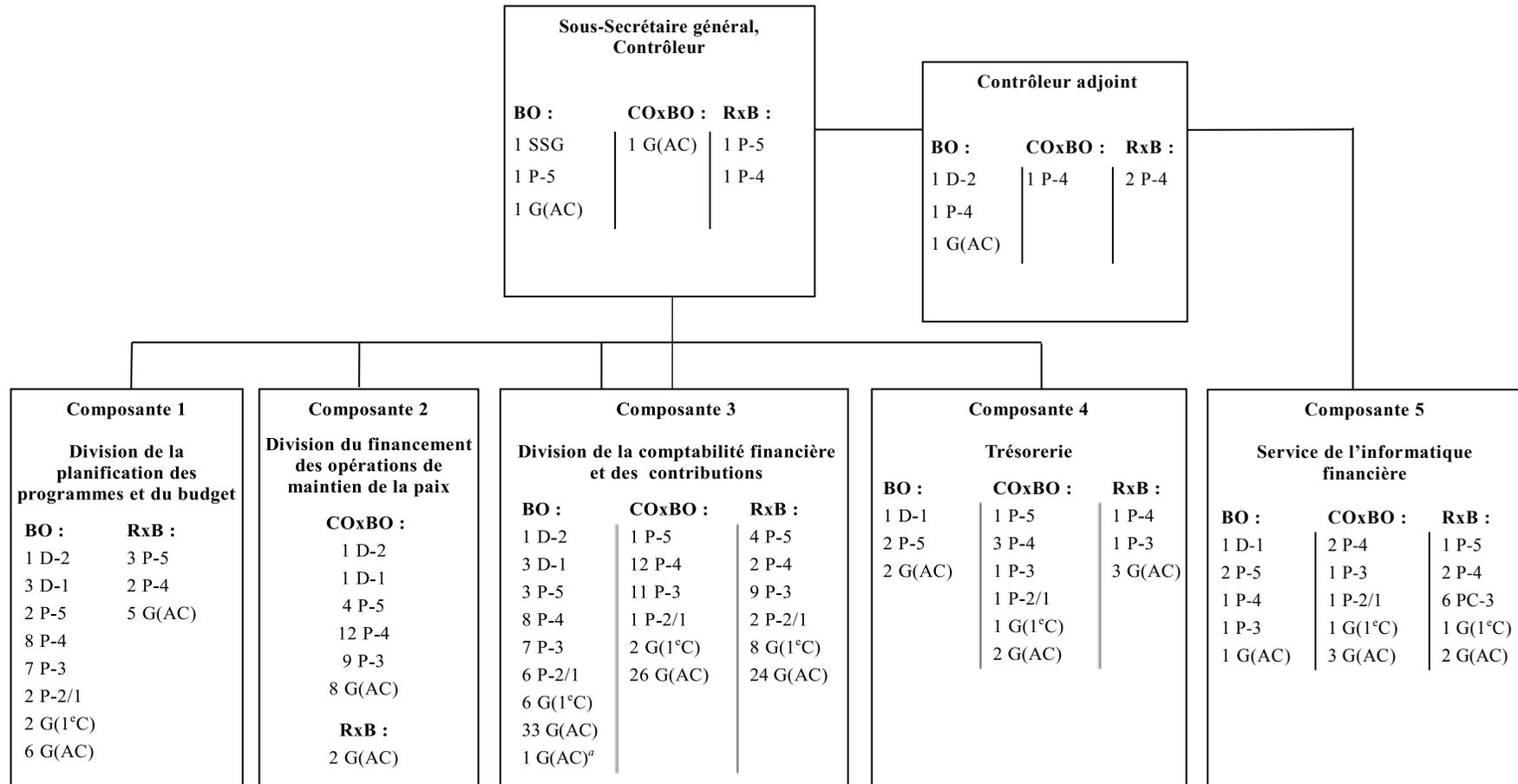
**Tableau 29B.17 Ressources nécessaires : composante 5**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 091,4	2 091,4	6	6
Autres objets de dépense	579,5	553,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 670,9</b>	<b>2 644,8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	3 244,6	3 284,7	8	8
Ressources extrabudgétaires	5 590,5	5 610,9	12	12
<b>Total</b>	<b>11 506,0</b>	<b>11 540,4</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

- 29B.55 Le montant de 2 091 400 dollars prévu au titre des postes permettra de reconduire six postes [1 D-1, 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(AC)] pour exécuter les activités prescrites au titre du programme.
- 29B.56 Le montant de 553 400 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, en baisse de 26 100 dollars, permettra de financer les voyages, les services contractuels et d'autres frais de fonctionnement. La réduction proposée découle des gains d'efficacité que le Service prévoit pour 2018-2019.
- 29B.57 La composante 5 sera également financée par des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 284 700 dollars et 5 610 900 dollars, respectivement. Les premières permettront de reconduire huit postes [2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 3 G(AC)] financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les secondes 12 postes [1 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)]. Ces ressources serviront à appuyer le fonctionnement et la gestion des applications de toutes les divisions du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

## Annexe I

## Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



*Abréviations :* BO = budget ordinaire; RxB = ressources extrabudgétaires; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire; SSG = sous-secrétaire général; G = agent des services généraux; 1°C = 1<sup>re</sup> classe; AC = Autres classes.

<sup>a</sup> Poste d'agent des services généraux (Autres classes) détaché au Département des affaires économiques et sociales (appui statistique au Service des contributions au titre du service fonctionnel du Comité des contributions et de la Cinquième Commission).

## Annexe II

### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

---

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

---

#### Comité des commissaires aux comptes

(A/71/5, Vol. I, chap. II)

Le Comité a recommandé que le Secrétariat établisse en temps voulu des états financiers de qualité pour l'année terminée le 31 décembre 2016 et qu'à cette fin :

a) Il tire les enseignements de l'établissement des états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2015;

b) Il présente davantage d'informations sur la clôture des comptes, donne des instructions circonstanciées en vue de l'établissement des états financiers et veille à ce que tous les services qui contribuent à l'établissement des états financiers pour 2016 figurant dans le volume I appliquent des processus uniformisés ainsi que des principes communs en matière de documentation;

c) Il veille à ce que les fonctionnaires des finances en poste au Siège contrôlent et supervisent de plus près l'établissement des états financiers et que le contrôle à tous les échelons soit suffisamment rigoureux pour que l'on puisse cerner les erreurs avant que ces états ne soient présentés pour vérification;

d) Il s'assure que les états financiers reposent, dans toute la mesure possible, sur les informations consignées dans les principaux livres comptables, le recours aux feuilles de calcul étant réduit à sa plus simple expression (par. 20).

Le Comité a recommandé que les recettes prévues et les dépenses engagées au titre du budget ordinaire figurent en totalité dans l'état financier V, comme l'exigent les normes comptables internationales pour le

L'Administration a réalisé une enquête en ligne en septembre 2016 sur les enseignements tirés de l'établissement des états financiers afin d'améliorer la qualité et la ponctualité des états financiers pour 2016. Tous les bureaux principaux qui contribuent à l'établissement du volume I des états financiers ont répondu au questionnaire. L'Administration a déjà publié un rapport sur les enseignements tirés de l'établissement des états financiers. Elle a également mis en place un certain nombre de contrôles automatisés de l'exactitude des états financiers qui seront intégrés au processus de planification et regroupement des opérations, ce qui permettra d'automatiser l'établissement des états financiers. Le nouveau système automatisé de traitement et de contrôle, qui sera appliqué pour la première fois pour l'établissement du volume I des états financiers de 2016, permettra d'abrégier le délai d'établissement des états financiers et de disposer de davantage de temps pour les examiner à tous les niveaux.

L'Administration prévoit d'améliorer les instructions concernant l'établissement des états financiers et la Division collabore avec l'équipe chargée du projet Umoja et l'Office des Nations Unies à Nairobi pour mettre à jour et améliorer les instructions.

Le plan de travail arrêté pour le projet Umoja prévoit que les états financiers de 2016 seront établis à partir des informations consignées dans les principaux livres comptables. Le module d'établissement d'états financiers d'Umoja, mis en service en août 2016 pour le volume II, a permis d'améliorer le processus en réduisant les interventions manuelles.

Les recettes prévues et les dépenses engagées au titre du budget ordinaire figureront dans l'état financier V pour l'année terminée le 31 décembre 2016, avec les prévisions de dépenses et les dépenses effectives.

secteur public (IPSAS), afin que les États Membres disposent d'informations plus fiables (par. 49).

Le Comité a recommandé que l'Administration accentue le contrôle des engagements en cours en fin d'année et donne au personnel, à cet effet, des instructions plus précises sur les critères devant présider au maintien ou à l'annulation d'un engagement (par. 56).

Le Comité a également recommandé que l'Administration passe en revue les engagements en cours durant l'année, et en particulier en fin d'exercice, afin de remettre en cause le maintien de ceux qui pourraient être annulés (par. 57).

Le Comité a réitéré sa recommandation tendant à ce que l'Administration définisse les moyens et les délais requis pour pouvoir établir une corrélation plus étroite entre l'exécution du budget et les produits et résultats obtenus; et énonce, en gardant cet objectif à l'esprit, un plan détaillé pour intégrer la gestion axée sur les résultats aux procédures habituelles, en définissant clairement les responsabilités respectives de chacun et les ressources nécessaires. (para 90).

Le Comité a recommandé à l'Administration d'accélérer le processus actuel de renforcement des mesures des résultats utilisées par les départements pour mesurer et communiquer les résultats (par. 99).

Le Comité a recommandé à l'Administration d'élaborer un cadre commun de gestion des partenaires, fondé sur des principes, qui précise les principales procédures à appliquer par toutes les entités du Secrétariat. Pour faciliter l'élaboration du cadre commun, le Secrétariat devrait procéder à un examen de toutes les étapes du cycle de gestion des projets comprenant notamment des consultations avec les principaux intéressés et un examen de toutes les pratiques en vigueur (par. 264).

L'Administration a entrepris d'améliorer la partie des instructions relatives à l'établissement des états financiers qui est consacrée aux engagements afin de donner davantage de directives sur le contrôle en fin d'exercice des engagements en cours et sur les critères relatifs au maintien ou à l'annulation d'un engagement.

L'Administration contrôlera de plus près les engagements qu'il est prévu de maintenir, comme l'a recommandé le Comité.

Cette question complexe nécessite un examen et une analyse plus approfondis de la valeur ajoutée de la comptabilité analytique, car divers facteurs ont des incidences sur la corrélation entre ces éléments. Ainsi, l'amélioration en pourcentage des produits obtenus par rapport aux économies supplémentaires réalisées pourrait être imputable à un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de l'Organisation, tels que l'augmentation des dépenses afférentes aux postes en conséquence des coefficients d'ajustement utilisés et de l'appréciation du dollar des États-Unis. Par conséquent, bien que des produits continuent d'être obtenus, le coût correspondant a diminué en raison de facteurs qui échappent au contrôle du Secrétariat.

Le renforcement des mesures des résultats est un processus continu. Certains éléments du cadre stratégique ont été modifiés tout récemment, en vue de l'établissement du cadre stratégique pour la période 2018-2019, de sorte à prendre davantage en compte leurs incidences.

Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité collabore avec ses homologues pour élaborer un cadre commun de gestion des partenaires fondé sur des principes.

Le Comité a recommandé à l'Administration de finaliser son modèle d'accord type avec les partenaires d'exécution, qui devrait comprendre notamment des dispositions appropriées en matière de lutte contre la fraude, de sanctions et d'audit, et de le faire publier par l'autorité compétente (par. 269).

Le Comité a recommandé une nouvelle fois d'établir des mécanismes de partage de l'information sur les partenaires d'exécution qui portent sur les procédures de diligence raisonnable, les questions d'exécution et les évaluations de la performance des entités des Nations Unies et des partenaires avec lesquels elles ont travaillé (par. 270).

(A/70/5, Vol. I, chap. II)

Le Comité a recommandé à l'Administration de transformer les services financiers en services plus stratégiques et à plus forte valeur ajoutée, et de faciliter cette transformation grâce à un programme élargi de formation à la gestion financière qui permette d'améliorer l'information financière et le niveau des compétences financières dans toute l'Organisation (par. 28).

Le Comité a recommandé à l'Administration : a) de mettre en place des approches et des méthodes normalisées pour mesurer le coût des services rendus aux utilisateurs internes et externes; b) de déterminer comment Umoja pouvait aider à comptabiliser, analyser et présenter de manière plus transparente l'intégralité des coûts des activités (par. 40).

Le Comité a recommandé à l'Administration de se doter des outils et des capacités nécessaires pour produire des données complètes et détaillées qui pourront servir à mieux comprendre, gérer et contrôler les dépenses de personnel et à fournir des informations

L'Administration poursuivra les travaux en vue de publier un modèle d'accord type avec les partenaires d'exécution en vue de sa publication. L'établissement d'un modèle d'accord constitue l'un des plans d'action du groupe de travail sur la gestion du risque institutionnel chargé des partenaires d'exécution.

L'Administration poursuivra les travaux en vue de la publication de directives internes sur les procédures de diligence raisonnable, le contrôle de l'exécution et les évaluations de la performance des partenaires d'exécution. C'est l'un des plans d'action du groupe de travail sur la gestion du risque institutionnel chargé des partenaires d'exécution. En ce qui concerne le partage de l'information avec les entités des Nations Unies, l'Administration a demandé au Réseau achats du Comité de haut niveau sur la gestion de créer une équipe spéciale chargée d'étudier la possibilité d'adapter le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies de manière à en faire un mécanisme de repérage des cas de fraude liés à des partenaires d'exécution.

L'Administration a poursuivi ses efforts en vue de mettre à l'essai un programme de formation professionnelle à la gestion financière offert par le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy et a dispensé aux responsables des services financiers une formation relative à la gestion du risque et aux contrôles internes.

Cette recommandation est appliquée conjointement avec la mise en service du module prestation de services d'Umoja au Secrétariat. L'Administration a commencé à examiner et affiner les méthodes de calcul du coût des services de l'ensemble des services fournis par le Secrétariat. Un atelier sur le recouvrement des coûts, organisé en septembre 2016, a traité des principes régissant le recouvrement des coûts, de l'harmonisation des pratiques optimales et de l'examen des fonctionnalités d'Umoja.

L'Administration a appliqué cette recommandation et est disposée à expliquer les enjeux et les facteurs qui guident la gestion des dépenses de personnel.

de gestion plus exactes, plus à jour et plus complètes pour la prise de décisions (par. 55).

Le Comité a recommandé à l'Administration d'examiner les causes sous-jacentes de la différence entre les coûts moyens des prestations au titre des différents régimes afin de déterminer s'il est possible de réduire les frais de gestion de ces régimes (par. 60).

Le Comité a recommandé que des dispositions soient prises pour donner libre accès aux documents comptables à des auditeurs chargés d'examiner les performances des administrateurs tiers en vue de vérifier l'exactitude des coûts qu'ils ont déclarés et des opérations qu'ils ont réalisées et de s'assurer qu'ils ont respecté leurs obligations contractuelles. À l'avenir, les inspections prévues dans les contrats devraient être effectuées régulièrement (par. 64).

#### **Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/70/7)

En ce qui concerne la présentation et l'établissement du budget, le Comité consultatif est d'avis que le Bureau devrait examiner plus attentivement les projets de budget présentés par les différents départements et bureaux, tant du point de vue de leur forme que de leur contenu. Il devrait également examiner de plus près le montant des ressources demandées, analyser la répartition des dépenses des exercices antérieurs et exercer un contrôle plus strict en vue de s'assurer que les prévisions de dépenses sont cohérentes, réalistes et dûment justifiées. Il devrait en outre s'assurer que la méthode d'établissement du budget et les instructions y relatives sont suivies de la même façon dans tous les fascicules du budget (par. VIII.45).

Le Comité consultatif est d'avis qu'il faudrait envisager de fournir dans les documents budgétaires toutes les informations susceptibles de faciliter la lecture des mesures de résultats (par. VIII.46).

L'Administration assure le suivi des coûts moyens des prestations et procédera à une enquête si nécessaire. Le cas échéant, elle envisagera également de divulguer d'autres informations dans les notes relatives aux états financiers. Compte tenu de ce qui précède, l'Administration a appliqué la recommandation.

L'Administration a chargé un cabinet d'audit de procéder aux deux prochains examens des performances des administrateurs tiers. Ce cabinet aura libre accès aux documents comptables.

Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a amélioré les consignes budgétaires qu'il donne à tous les départements, de façon à harmoniser la présentation des projets de budget. Le Bureau et les départements ont procédé à un examen des ressources demandées en vue de s'assurer que les projets de budget-programme (assortis des justifications requises) pour l'exercice 2018-2019 prévoient les ressources nécessaires à l'exécution intégrale, efficace et efficiente des activités prescrites.

Recommandation appliquée. On trouvera des informations complémentaires dans le cadre logique de la Trésorerie [voir l'indicateur de succès iii) au titre de la réalisation escomptée a)].

---

### Annexe III

#### Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect. 29B), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
29B.57 d)	Maintenance de la plateforme d'établissement de rapports NOVA	1	Remplacé par Umoja
29B.57 d)	Assistance bureautique et maintenance des serveurs	1	Transféré au Bureau de l'informatique et des communications (chap. 29E)
29B.57 f)	Gestion du portail consacré aux remboursements des frais de voyage et assistance technique aux utilisateurs	1	Remplacé par Umoja
<b>Total</b>		<b>3</b>	

---